



ENGAGÉS
POUR L'EAU
DU MONDE.

LETTE D'INFORMATION DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU AU 5ÈME FORUM MONDIAL DE L'EAU D'ISTANBUL

N°3, Mercredi 18 mars 2009



Sur le Pavillon Français pour l'Eau

Le défi de l'eau potable au Bangladesh



Comment offrir un accès à une eau potable dans des pays qui ont peu de ressources financières ? C'est à partir de cette question que s'est développé le dialogue entre M. Kouamé André N'Guessan, un jeune professionnel du réseau Projection, et M. Eric Lesueur de Veolia Water AML. Cet opérateur en association avec la Grameen Bank, dirigée par le prix Nobel de la Paix Muhammad Yunus, a créé la joint venture Grameen Veolia Water Ltd. Cette société correspond à un modèle économique de « business social » basé sur le principe : « aucune perte, aucun dividende ». L'objectif de ce projet est d'offrir l'accès à une eau potable dans des villages du Bangladesh touchés par des pollutions naturelles à l'arsenic, en se basant sur le savoir faire technique de Veolia Eau et sur le réseau et l'expérience de la Grameen Bank en matière de microcrédit.

[Plus d'informations](#)

Cette lettre d'information résume chaque jour les grands axes des débats des sessions et des événements parallèles organisés par des membres du Partenariat Français pour l'Eau (PFE). Elle évoque également les moments forts du 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul. Elle est réalisée par les jeunes professionnels du réseau PROJECTION, invités à Istanbul par le Secrétariat Exécutif du PFE.

Performance des services d'eau et d'assainissement

La Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) ont organisé avec la participation de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) un panel autour de la problématique de la performance des services d'eau et d'assainissement.

La FP2E, après avoir présenté l'éventail des domaines de performance des services (couverture du réseau, niveau de paiement, de consommation et de gaspillage et continuité du service), a insisté sur les éléments d'implication que sont l'information, la consultation, la participation et le recours à la médiation. Pour évaluer rigoureusement les performances de chacun des services, l'ONEMA a élaboré en concertation avec tous les acteurs un référentiel commun de 38 indicateurs de performance. Enfin, l'ONAS a expliqué la démarche d'obtention de la certification ISO 9001. Espérons que ces différents outils permettront d'améliorer concrètement la performance et la qualité des services d'eau et d'assainissement.

Système d'information sur l'eau : un outil au service de la connaissance et de la gestion des ressources, des usages et des milieux



Connaître l'état qualitatif et quantitatif des ressources, les pressions qui s'exercent sur l'eau, ses usages... toutes ces informations sont nécessaires pour une bonne gestion de l'eau. Mais disposer d'informations à jour et de qualité soulève un certain nombre de défis comme l'a montré cet événement présidé par M. André Flajolet, député du Pas-de-Calais et Président du Comité national de l'eau, et organisé par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et l'Office International de l'Eau (OIEau).

A travers les différentes expériences présentées, plusieurs constats ont été faits. Tout d'abord, les objectifs essentiels que poursuivent les systèmes d'informations sont de faciliter la participation des citoyens et d'aider à la prise de décision. Ensuite, l'accent a été mis sur la nécessité d'échanger sur les pratiques existantes, ainsi que sur la nécessité de travailler avec des données standardisées pour avoir des éléments comparables.

Au final, il a été noté que ces systèmes d'informations ne seront réellement appropriés et mis en œuvre par les citoyens dans la pratique que si ceux-ci sont mis en capacité de le faire.



Sessions officielles



Session 4.1.4. - « L'urgence du droit à l'eau : avoir des principes ou être pratique ? »

Le droit à l'eau et à l'assainissement a été développé autour des stratégies de développement et peu d'attention a été portée sur les situations d'urgence. Pour apporter une réponse à cet enjeu marginalisé, l'ONG Action Contre la Faim a souhaité organiser une session présentant 6 programmes d'action allant dans ce sens.

Si aujourd'hui tous les acteurs s'accordent sur le droit inaliénable des populations sinistrées à bénéficier d'un accès à de l'eau potable, les intervenants ont appelé à penser plus loin. Il serait nécessaire de « valoriser » les situations d'urgence afin de développer dans ces situations des solutions d'accès à l'eau et l'assainissement à long terme pour les populations sinistrées.

Session 5.1.2. - Une approche pragmatique pour le financement de l'eau et de l'assainissement ?

Lors de la restitution du groupe de travail de l'OCDE, présidée par l'Agence Française de Développement (AFD), un panel d'experts s'est interrogé sur la mise en œuvre des plans de financement s'offrant aux projets liés à l'eau et l'assainissement.

Trop souvent, les objectifs en matière de financement sont fixés sans prendre en compte la réalité du secteur et les choix d'allocation des ressources manquent de transparence : il en résulte un manque de crédibilité des plans stratégiques de financement et des difficultés à les mettre en œuvre. Face à ce constat, plusieurs préconisations ont été faites parmi lesquelles la prise en compte des populations marginalisées dans la définition de ces plans.

Session 2.1.2. – « Accélérer la réforme sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène et améliorer la gouvernance »

L'eau pour tous est-elle juste un rêve ? Comment améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement par une réforme sur la gouvernance ?

La problématique que soulève l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) par le biais de cette session est la suivante : comment développer et maintenir une infrastructure d'accès à l'eau et à l'assainissement sur le long terme ? Les services de l'eau et de l'assainissement sont traditionnellement gérés au niveau national ou municipal. Toutefois, 4 études de cas ont révélé d'importantes possibilités d'innovation. La majorité de ces études de cas s'appuie sur des démarches participatives qui démontrent l'utilité de prendre en compte la voix des usagers dans la prise de décision sur les trois axes de la gouvernance : les mesures institutionnelles, la direction technique et la durabilité financière.





ENGAGÉS
POUR L'EAU
DU MONDE.

LETTRÉ D'INFORMATION DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU AU 5ÈME FORUM MONDIAL DE L'EAU D'ISTANBUL

Session 2.2.3. - « Apprivoiser l'empreinte : quelles technologies peuvent réduire l'empreinte de l'eau et de l'énergie ? »

Cette session a permis d'explorer les nouvelles technologies et politiques susceptibles de minimiser la consommation d'eau pour l'énergie et celle de l'énergie pour l'eau. Elle a également permis d'identifier les barrières limitant le développement de ces technologies et les solutions permettant de les lever.

Dans le cadre de la première partie de cette session, consacrée à l'identification des besoins et outils technologiques existants, M. Jacques Mallet, Directeur Général de Degrémont, a évoqué l'enjeu de réduire la consommation d'énergie dans le cas particulier du traitement de l'eau, pour chaque procédé existant. Il a aussi fait remarquer l'importance de disposer de méthodes de calcul de l'empreinte environnementale capables de susciter et de motiver des innovations dans ce secteur.



Session 4.3.3 « Comment construire un secteur de l'eau résistant à la corruption ? »



La session officielle 4.3.3 sur la thématique « La corruption et l'éthique dans le secteur de l'eau » ont permis de discuter des moyens et mécanismes à mettre en œuvre pour juguler la corruption qui influence et met en danger la vie et les moyens de subsistance de milliards d'êtres humains, en freinant le progrès et les efforts de réduction de la pauvreté.

M. Antoine FREROT, Directeur Général de Veolia Eau, a évoqué le sujet de l'éthique et de la responsabilité des opérateurs du secteur de l'eau notamment les opérateurs privés. Il a rappelé que la bonne gouvernance constitue la condition sine qua non pour que les opérateurs privés puissent exécuter les projets d'eau sans céder à la tentation de la corruption pour gagner un appel d'offres. Il a relevé la nécessité de prendre des décisions vigoureuses pour régler la question des sous-traitances.

La proposition d'instaurer un tribunal international pour combattre les délits de corruption dans le secteur de l'eau a été émise. Les recommandations de cette session de synthèse insistent sur l'urgence d'instaurer plus de transparence et d'intégrité tout en renforçant la participation dans le processus de l'accès à l'eau.

Pour plus d'information : www.waterintegritynetwork.net

Session 4.4.2 - « Les petits opérateurs privés du service de l'eau et de l'assainissement »

Les petits opérateurs de service de l'eau représentent une grande opportunité pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire. On les retrouve partout à travers le monde et spécifiquement dans les petites villes et le milieu périurbain. Ils sont dans une dynamique d'investissement qui répond à une réelle demande et a prouvé son efficacité.

Afin d'encourager ces initiatives locales aux bénéfices des populations, l'Agence Française de Développement (AFD) recommande de reconnaître les petits opérateurs en tant que partenaires à part entière du secteur de l'eau et de faciliter l'instauration d'un dialogue entre eux et les autorités publiques.



La vie du Forum

Processus Régional Africain- « Session Afrique »

Le message essentiel que l'Afrique souhaite livrer au forum d'Istanbul est : « tenir les engagements ». Au cours des dernières années et récemment en 2008, les responsables politiques d'Afrique ont pris des engagements importants envers le programme régional de sécurité de l'alimentation en eau et en assainissement.

Le défi que pose la réalisation de ce programme s'articule autour de 3 axes :

- poursuivre la mise en place des services et des infrastructures ;
- renforcer les mécanismes opérationnels ;
- affiner les stratégies et les politiques.

Sur la base des progrès réalisés à ce jour, l'Afrique semble pouvoir tenir ses engagements mais seulement si un soutien supplémentaire lui est fourni. D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que l'Afrique est une région composée de nombreux pays qui se trouvent à différents stades de développement : il est nécessaire de bien adapter les solutions à chaque contexte.



La France se mobilise pour la candidature de Marseille à organiser le 6ème Forum Mondial de l'eau en 2012

Mercredi soir, les 370 membres de la délégation française au Forum Mondial de l'Eau ainsi que de nombreux participants européens, méditerranéens et du reste du monde se sont rendus sur le pavillon du Conseil Mondial de l'Eau pour soutenir la candidature de la ville de Marseille comme prochaine « capitale mondiale de l'eau », en 2012. Sont notamment intervenus à cette occasion M. Bernard EMIE, Ambassadeur de France en Turquie, M. Jean-Claude GAUDIN, Sénateur-Maire de Marseille, M. Michel VAUZELLE, Député et Président de la Région PACA et M. Jean-François LE GRAND, Sénateur de la Manche et président du Cercle Français de l'Eau.

Les différents discours de soutien à la candidature de Marseille ont été suivis d'un cocktail qui a mis à l'honneur les produits régionaux de la Provence, pour le plus grand plaisir de tous les participants.

